

*Prolifération des armes nucléaires*

D'autres députés de l'opposition officielle, parleront aujourd'hui de la situation mondiale qui se détériore de façon regrettable. D'autres parleront du Moyen-Orient, où la situation empire rapidement. Le feu est presque aux poudres en Argentine, où l'on trouve déjà un réacteur en opération et un autre en voie de construction à un moment peu propice, dans un pays troublé et grâce à des ressources financières et des procédés juridiques qui, pour dire le moins, ne sont guère rassurants. Nous allons étudier la transaction qui a eu lieu avec la Corée du Sud et montrer qu'il est impossible de trouver nulle part dans toute l'histoire de l'industrie nucléaire un cas où le Canada a commis une plus grossière erreur.

Nous allons montrer que tous les contrats passés par le Canada avec ces pays et avec d'autres n'ont pas été conclus dans l'intérêt de la paix, de la compréhension ou du développement dans le monde, ni certainement dans l'intérêt du Canada, ni, en certains cas, de l'autre partie; ces contrats sont plutôt une cession de nos ressources, de notre technologie et de nos moyens de fabrication au prix qu'elles coûtent au contribuable canadien, sous prétexte que d'autres nous rembourseront d'une manière ou de l'autre, un beau jour, alors qu'au Canada, il nous faudra payer pour ces installations. Mon rôle dans ce débat se borne à l'engager et à essayer de talonner le ministre, ou même le premier ministre (M. Trudeau), jusqu'à leur soutirer une explication logique de notre façon d'agir comme nous le faisons.

Puis-je, en outre, rappeler brièvement les rapports indo-canadiens sur le plan nucléaire. En 1945, le premier ministre Nehru de l'Inde, à l'instar de son prédécesseur Gandhi, a proposé l'interdiction des essais de tout dispositif nucléaire par qui que ce soit et n'importe où. C'était en 1945. Le 18 mai 1974, le ministère indien de l'énergie atomique a fait exploser, dans le désert du Rajasthan à l'est de New Delhi, une bombe nucléaire, et on ne peut l'appeler autrement, d'une force de 15 à 20 kilotonnes, à peu près égale à celle de la bombe qui a détruit Hiroshima. Le Canada avait fourni le matériel, le financement, les connaissances et les techniques initiales. Ces contributions, inéluctablement et inévitablement, ont abouti aux activités indiennes dans ce désert il y a deux ans.

En 1956, le Canada a mis sur pied le réacteur pour recherches scientifiques canado-indien à Trombay, en Inde, dans le cadre de l'aide à l'étranger. Ce réacteur ne fournit pas d'énergie, mais il produit annuellement 10 kilogrammes de plutonium pour armes nucléaires et il a permis d'obtenir sur une période de 10 ans, soit de 1964 à 1974, suffisamment de plutonium pour produire au moins 10 bombes nucléaires de puissance respectable. Le réacteur à eau lourde Cirus a été construit au coût de 70 millions de dollars. De ce total, la Société sur l'assurance des crédits à l'exportation a accepté de financer un montant de 35 millions de dollars et un complément de 5 millions au chapitre des renseignements technologiques nucléaires transmis au gouvernement de l'Inde, sans imputation ou déduction de ces frais du plan Colombo ou de quelque autre programme d'assistance.

En plus du réacteur Cirus, il y a eu le réacteur de puissance de Douglas Point, construit grâce à l'aide canadienne, à Rama Pratap Sagar, dans l'État de Rajasthan. Ce

[M. Lawrence.]

devait être la première deux centrales nucléaires de 200 mégawatts chacune construites en collaboration avec le Canada. L'achèvement de la deuxième centrale dépend de la décision du Canada de ne plus fournir d'aide au chapitre de l'énergie nucléaire sans avoir l'assurance que le plutonium produit par cette centrale ne servira pas à des essais nucléaires. Ce plutonium suffirait à fabriquer 50 bombes nucléaires en Inde. La Société pour l'expansion des exportations a financé les projets du Rajasthan à raison de 47 millions de dollars aux termes de quatre contrats s'étalant entre le 27 avril 1964 et le 5 mai 1971. L'Inde est membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a signé et ratifié le traité partiel relatif à l'interdiction des essais nucléaires de 1963, mais elle n'a ni signé ni ratifié le traité de non-prolifération. En outre, en mai 1974, M<sup>me</sup> Gandhi a clairement montré quelle était sa position et celle du parti du congrès à l'égard des explosions nucléaires.

● (1520)

Deux autres réacteurs, l'un à Nanora dans l'Uttar Pradesh et un autre à Madras, devraient entrer en service vers 1985. Ces usines seront construites sur le modèle des réacteurs du Rajasthan, mais 80 p. 100 du projet sera construit à l'aide de ressources indiennes. Parmi les réacteurs déjà en service, il y a deux réacteurs à eau bouillante, de conception américaine, installés à Tarapur près de Bombay.

Voilà la situation actuelle. Le Canada n'a-t-il vraiment rien à se reprocher? Quel rôle a-t-il vraiment joué à l'égard de l'entrée de l'Inde dans le club des puissances nucléaires? Dans le dernier numéro de l'organe ministériel intitulé "Perspectives internationales", que j'ai reçu la semaine dernière, un universitaire se porte à la défense du gouvernement, prétendant qu'il a été surpris et catastrophé comme le reste du monde par l'explosion de la bombe du Rajasthan.

Quels sont les faits? A bien des reprises pendant la Conférence sur le désarmement de 1965 et 1970, et peut-être même par la suite, la délégation canadienne a bien été avertie par d'autres pays de l'utilisation du plutonium provenant du réacteur canadien fourni à l'Inde. En fait, aux Nations Unies, au moins une fois en mai 1965, et plus tard en juillet 1965 à Genève, les représentants de l'Inde ont laissé entendre eux-mêmes que la seule façon pour l'Inde de faire face à la menace de la Chine rouge, c'était de construire une bombe. En octobre 1965, M. Shahi, ministre pakistanais des Affaires étrangères a déclaré expressément que l'Inde construisait un arsenal nucléaire à partir du plutonium canadien, et cela publiquement et non en privé.

En avril 1967, le ministre indien des Affaires étrangères, M. Chagla, lança publiquement un avertissement, selon lequel son pays devait mettre au point et faire exploser une bombe nucléaire. En 1971, notre premier ministre se rendit à New-Delhi armé de ces rapports, et revint tranquillement, confiant, ayant reçu l'assurance du premier ministre Indira Ghandhi que l'aide offerte par le Canada ne serait d'aucune façon utilisée à mauvais escient. Or, qu'elle ait été ou non utilisée à mauvais escient, le Canada a continué à fournir de l'aide, à collaborer. Aucune menace, aucun avertissement, aucune interruption de l'aide.